

Zeitschrift: Gazette musicale de la Suisse romande
Herausgeber: Adolphe Henn
Band: 2 (1895)
Heft: 8

Artikel: Les arts de luxe [suite et fin]
Autor: Mab, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revenons ainsi à une de nos idées du début : qu'il y ait seulement du génie, et il y aura de la musique qui dure !

J.-J. GOURD.



LES ARTS DE LUXE

(Suite et fin.)

On a beau dire, il y a toujours dans l'art un côté mystérieux qui ne se dévoile qu'à l'œil de l'initié. Je parle ici de la poésie et de la peinture tout aussi bien que de la musique. La divine comédie du Dante, de même que la symphonie avec chœurs de Beethoven, sont des hiéroglyphes pour les profanes et dont l'hiérophante seul pénètre à la longue le sens mystérieux. Il n'appartient pas au premier venu de sentir les magnifiques beautés d'un chef-d'œuvre de Mozart ou de Weber, et c'est déjà un signe de distinction que de savoir se divertir aux Italiens. La musique est une chose de luxe trop élevée au-dessus de toutes les réalités de l'existence pour qu'on puisse jamais en vouloir faire uniquement un moyen d'action morale ou politique. Je dirai plus, la musique énerve plutôt les facultés actives de l'âme qu'elle ne les développe. Qu'on étudie un peu les sentiments qu'elle provoque, alimente et féconde, quels sont-ils à peu d'exceptions près ? la rêverie, l'amour, les vagues désirs, les jouissances ineffables, sentiments de loisir, de luxe, dans lesquels le cœur humain s'exhale en s'isolant, absorbé qu'il est par sa propre contemplation. Or, maintenant qu'il est bien convenu que tous les sentiments que la musique éveille appartiennent plutôt à la poésie de l'existence qu'à ses réalités, si nous passons aux moyens qu'elle met en œuvre pour se produire, nous trouverons encore dans l'appareil glorieux dont elle s'environne, son caractère naturel, le luxe. Il faut à la musique des voix sonores au timbre de cristal, de belles jeunes filles inspirées, des chœurs immenses, des orchestres puissants, des salles profondes, aérées, éblouissantes de lumières, toutes choses qui, dans le monde où nous vivons, se paient à prix

d'or. Et qu'on n'aille pas attribuer ces exigences au matérialisme grossier de notre siècle, comme on dit aujourd'hui, car il en a de tout temps été ainsi : religieuse ou profane, la musique n'a jamais cessé, depuis qu'elle est au monde, de vivre dans la gloire et la magnificence. Pour venir au théâtre, elle a passé par l'église, et certes on peut dire que là rien ne lui a manqué, ni la pourpre flamboyante, ni l'or précieux, ni l'encens des rois mages, ni les voix vibrantes et limpides, les belles voix de luxe nées de la mutilation. Aujourd'hui, elle déserte le sanctuaire pour le théâtre, car elle aime avant tout le succès et les triomphes, et va (chose triste à penser) partout où vont les riches et les puissants. Au temps où le christianisme régnait sur le monde, elle apportait au sanctuaire quelque chose de l'appareil du théâtre, qui s'étonne aujourd'hui de la voir apporter au théâtre les pompes de l'église ! Il n'y a plus de chapelle, mais il y a le Conservatoire, l'Académie royale et les Italiens. Cependant j'avoue que j'aimerais à voir restaurer cette antique chapelle des rois de France. Toute question religieuse mise de côté, l'art y gagnerait. La musique sacrée est une forme qu'il ne faut pas laisser se perdre. La foi manque, dites-vous, mais pour le musicien, la croyance à l'art, à son œuvre, tient lieu de toutes les autres. Et quel est au monde le musicien qui ne croit pas à l'œuvre qu'il compose ? La foi peut bien se retirer du monde mais non l'orgueil : or, l'orgueil n'est autre chose que la foi profonde, imperturbable, exagérée en sa propre valeur, et avec celle-là, quand on a du génie, on écrit des chefs-d'œuvre, dans tous les genres, même dans le genre sacré ! Ce serait là une porte ouverte à l'émulation des artistes, un titre à donner au mérite ; il y a si peu de titres et de dignités en France pour les illustrations musicales, sans doute parce qu'il y en a trop pour les médiocrités politiques ! En Allemagne, le plus petit grand-duc nomme son maître de chapelle l'artiste qu'il distingue et veut encourager, et le titre honore et relève l'artiste, jusqu'à ce que l'artiste à son tour relève et honore le titre, comme cela s'est rencontré pour Marie de Weber et pour tant d'autres.

Nous demandons pour la musique tout simplement ce qu'on accorde si volontiers aux autres

dit Horace; tout ce que nous souhaitons, nous, c'est qu'il en soit des sons comme des couleurs. En effet, quoi de plus beau que la destinée de la peinture à notre époque : les musées s'ouvrent de toutes parts, les expositions se multiplient, chaque année amène le jour des récompenses ; on distribue les croix, les médailles d'or, les commandes et les travaux. Parcourez toute l'échelle des peintres, depuis M. Ingres jusqu'à M. Lépaulle, et vous ne trouverez pas une activité sans emploi. Cependant, si vous parlez aux hommes du gouvernement de cette inégalité dans la répartition des encouragements à donner aux beaux-arts, ils vous diront qu'il faut en chercher la cause dans les goûts personnels du roi, qui aime la peinture et l'architecture plus que la poésie et la musique.

C'est à l'état à pourvoir à ce que les encouragements soient répartis à mesures égales. Or, les choses, il nous semble, ne se passent guère de la sorte aujourd'hui. Depuis 1830, quels efforts le gouvernement a-t-il secondés ? quelles publications a-t-il soutenues ? quels voyages se sont entrepris à ses frais ? Dans la commission historique qui fut fondée sous le ministère de M. Guizot, il n'y avait qu'un art qui ne fût pas représenté : c'était la musique. Les hommes de lettres se plaignent ; mais chaque jour on leur alloue des fonds, chaque jour on les envoie visiter des pays plus ou moins connus. Il y a deux ans, c'était M. Raoul Rochette qui partait pour la Grèce sur un bâtiment de l'Etat ; cette année, c'est M. Didron ; M. Didron va explorer la terre de Périclès et de Phidias pour nous en rapporter des documents sur l'art gothique. Il y a des musées pour les tableaux, des bibliothèques pour les livres ; il n'y a rien pour la musique. Le plus mauvais livre se sauve de l'oubli pour peu qu'il plaise au ministre de l'instruction publique de lui ouvrir les bibliothèques du royaume. Si *Don Juan* paraissait aujourd'hui, avec la meilleure volonté du monde, M. Villemain n'en pourrait acheter trois exemplaires au compte de l'Etat. C'est justement parce que la musique est un art de luxe qu'elle a besoin de toutes les sympathies d'un gouvernement. Il faut que l'existence lui vienne d'en haut, non d'en bas. Forcée de se suffire à elle-même et d'obéir pour de l'or aux caprices de la multitude

inintelligente, elle s'avilit et tombe. Les arts de luxe font le bien-être des peuples dans le présent et leur gloire dans l'avenir. Voyez Athènes et Florence ! Il me semble que si je voulais prendre réellement les intérêts de la musique et lui concilier l'assentiment unanime, bien loin d'élever la voix au nom de la philosophie, de la morale et de l'humanité, je me contenterais de dire : « Protégez-la de tous vos vœux, de toute votre puissance, de tout votre or, parce qu'elle est un art de luxe, un art utile entre tous... inutile comme le chant des oiseaux, comme le parfum des fleurs, comme la lumière des diamants, comme tout ce qu'il y a de divin et d'harmonieux sur la terre. »

FRÉDÉRIC MAB.



PHRYNÉ

AU GRAND-THÉÂTRE DE GENÈVE



VERS la fin de la saison théâtrale un petit opéra-comique a fait sur l'affiche deux apparitions discrètes, passant quasi inaperçu. Il est pourtant signé Saint-Saëns et ne manque pas d'agrément, sans avoir la prétention d'être un chef-d'œuvre. Le maître l'a écrit en un tour de main et pour se délasser, voilà bientôt deux ans, et on le reprend à l'Opéra-Comique chaque fois qu'une jolie femme a la fantaisie d'essayer du métier de cantatrice et plus encore de se montrer en pimpant déshabillé grec. Des trois Phrynés parisiennes apparues jusqu'à aujourd'hui, la première — M^{lle} Sybil Sanderson, la créatrice du rôle — a seule gagné son procès devant l'aréopage du Tout-Paris, ses deux émules, M^{mes} Harding et Gelda ayant perdu leur cause avec plus ou moins de circonstances atténuantes.

Le livret de M. Augé de Lassus est pareil à la musique, c'est-à-dire bénin et agréable. On n'y trouverait pas de scène émouvante ni de situation très comique, mais c'est un badinage enlevé avec esprit et l'œuvre rentre dans la catégorie de l'*Amour Médecin* de Poise, du *Roi l'a dit* de Delibes et d'autres menus opéras de ce genre. La arts, à la peinture par exemple, *ut pictura poesis*,